

Vermenton, élection du procureur fabricien en 1682, 1686 & 1690

Posted on 12 avril 2026

**** article en cours de mise en page ****

En 1682, le décès de **Marc GRANDJEAN** avant la fin de son mandat, amène l'organisation d'une nouvelle élection du procureur fabricien de l'église de Vermenton.

Le curé **Germain GALLET** a consigné sur le registre paroissial cette élection ainsi que les deux suivantes (1686 & 1690).

Nous avons là un témoignage de la manière dont se déroulait cette élection, après plusieurs publications aux prônes des grandes messes paroissiales, la cloche sonnée, invocation du « Saint-Esprit » etc.

Élection de Guillaume GAILLARD (28 12 1682)

Permalien de l'acte :

https://archives.yonne.fr/ark:/56431/vta5347cbe8eea73/img:FRAD089_5MI1001_0007_0055

115. Le Lundy Jour des Innocens Vingtthuitiesme jour
de Decembre mil six cent octante deux apres plus
Publications faites aux Prosmes de nos Gdes Messes pour
Anno[n]cer au Peuple quil falloir subroger a la place de def[unct]
Sieur **Marc Granjean** cy devant Procureur de nostre fabrice une
aud [autre] Personne qui en fit les fonctions la cloche sonnée,
au milieu de la Messe apres l'invocation du St Esprit le
Peuple assemble pour donner sa voix et choisir la person[n]e
q[ui]lz souhaitteront, ont unanimement choisy et eleu [élu] la
Personne du sieur **Guillaume Gaillard** apothicaire estant
capable de remplir cette place et de satisfaire aux
devoirs de Procureur de lad. [ladite] fabrice apres que le
sieur **Pierre Gourlot** cy devant en charge ayant
fait ses deux années de services ce que nous avons
approuvé et approuvons puis que l'assemblée le trouve
bon et suffisant de remplir la place cy devant occupée
Par ledit sieur Granjean deffunct. le tout en
Presence des Lamoins soubsignés.

« Le lundy jour des Innocens vingthuitiesme jour
de Decembre mil six cent octante deux apres plus[ieu]rs
publications faites aux Prosmes de nos G[ran]des Messes pour
Anno[n]cer au Peuple quil falloit subroger a la place de def[unct]
Sieur **Marc Granjean** cy devant Procureur de nostre fabrice une
aud [autre] Personne qui en fit les fonctions la cloche sonnée,
au milieu de la Messe apres l'invocation du St Esprit le
Peuple assemble pour donner sa voix et choisir la person[n]e
q[ui]lz souhaitteront, ont unanimement choisy et eleu [élu] la
Personne du sieur **Guillaume Gaillard** apothicaire estant
capable de remplir cette place et de satisfaire aux
devoirs de Procureur de lad. [ladite] fabrice apres que le
sieur **Pierre Gourlot** cy devant en charge ayant
fait ses deux années de services ce que nous avons
approuvé et approuvons puis que l'assemblée le trouve

*[2 lignes raturées concernant une inhumation]
bon et suffisant de remplir la place cy devant occupée
par le dict Sieur Grandjean deffunct. Le tout en
presence des tesmoins soubsignés. »
[aucune signature]*

Marc GRANDJEAN (et autres orthographes), né vers 1635, décède à Vermenton le 14 novembre 1682 après « *sa maladie qui n'a esté que d'environ huit jours* ». Il est inhumé le lendemain dans l'église, qualifié dans l'acte de « **Marc Granjean** marchand, hoste Ste Reyne et Procureur de nostre fabrice ».

Guillaume GAILLARD le nouvel élu, a été baptisé à Vermenton le 15 avril 1645 , fils de **Jean GAILLARD** maître chirurgien & de Jeanne **MALGUICHE**.

Il décède à Vermenton le 28 août 1706 « *apres avoir receu tous les sacremens pendant sa maladie avec des sentimens dune devotion particuliere et tres Exemplaire* », il est inhumé le lendemain dans l'église.

Les différents actes le qualifient d'apothicaire, échevin de Vermenton (1691), procureur fabricien, marchand, maire de Vermenton (1686, 1706).

Il avait épousé **Susanne DELARUE** (et autres orthographes).

Pierre GOURLLOT. Nous savons seulement que, outre ses deux années (1681 à 1682) à la fabrique de l'église de Vermenton, il était marchand de bois. Il avait épousé avant 1675 **Ursule BUFFÉ** née en 1639 fille de **Simon BUFFÉ** notaire royal à Vermenton & de **Louise PERRIER**.

Élection de Edme GUENEAU (29 12 1686)

Permalien de l'acte :

https://archives.yonne.fr/ark:/56431/vta5347cbe8eea73/img:FRAD089_5MI1001_0007_0167

151

Nous Souffignés Prestres Cure' Et Vicaires
Notre Dame de Vermenton apres l'appellation
de la cloise Et Inuocation du saint Esprit auon
choisy Et substitue' a la place de Monsieur Gailla
Maire de Notre ville. Et cy deuant Brouueur et
Administrateur de Notre fabrique Le Sieur Edme
Gueneau

Gueneau Mansard et Bourgeois de Cete ville ala
Buralite des voix Et suffrages de l'assemblée
Pour administrer Nostredite fabrique pendant le temps
de Quatre ans a commencer le premier Jour de
l'An prochain fait le Dimanche Vingt Neufiesme
Jour de Decembre l'An des Grace mil six
Cent Quatre Vingt Six En presence des tesmoins
Souffignés Et autres qui ont declare' ne scauoir signer
leauou' lui des precedens apués d'accepte' d'ice
deux autres consentes

Gaillard
Gueneau
Gallet
Guingaut
Rosentaine

« Nous sousignés Prestre Curé et Vicaire de
Nostre Dame de Vermenton apres l'appellation
de la Cloche et Invocation du saint Esprit avons
choisy et substitué a la place de **Monsieur Gaillard**
Maire de nostre ville et cy devant Procureur et
administrateur de nostre fabrice le **Sieur Edme**
Gueneau Marchand et Bourgeois de cette ville a la
pluralité des voix et suffrages de l'assemblée [rature]
pour administre nostre dicte fabrice pendant le temps
de [« deux » rayé] quatre année # a commencer le premier jour de
l'An prochain faict ce Dimanche vingt neufiesme
jour de Decembre l'An de Grace mil six
cent quatre vingt six en presence des tesmoins
sousignés et autres qui ont déclaré ne scavoir signer.
scavoir les deux premieres année de recepte et les
deux autres consecutives »
Suivent les signatures.

Identification des signatures :

- **Gaillard** [signature de **Guillaume GAILLARD** (1645-1706)], apothicaire, échevin, marchand, maire de Vermenton, procureur fabricien sortant (voir le premier chapitre)].
- **Guingat** [signature de **Edme GUINGAT** (1658-1695), lieutenant en la justice royale de Vermenton].
- **Regnard** [signature de **Philippe REGNARD** (ca 1624-1708), greffier au grenier à sel de Noyers, procureur et praticien de l'Hôpital de Vermenton (Ordre de Malte, ex Ordre des Hospitaliers), marchand, conseiller du Roi, lieutenant du bailliage de Reigny, lieutenant en la justice royale de Vermenton, procureur fabricien de l'église de Vermenton (1666)].

- **E Guinga....** [signature de **Edme GUINGAT dit l'Empereur**, marchand et ancien administrateur de la fabrique de Vermenton].
- **E Gueneau** [signature de **Edme GUENEAU** le nouveau procureur fabricien, marchand, bourgeois. Il est baptisé à Vermenton le 25 novembre 1638, et y est inhumé dans l'église le 02 février 1710), il avait épousé à Vermenton le 06 juin 1679 **Marie MARMIGNAT** baptisée à Vermenton le 18 juillet 1648, où elle décède le 24 septembre 1709, inhumée dans l'église de cette ville le lendemain. Son père **Michel MARMIGNAT** avait été procureur fabricien de l'église de Vermenton].
- **G Gallet** [signature de **Germain GALLET**, curé de Vermenton].
- **J Roze vicaire** [signature de **Jacques ROZE** vicaire de Vermenton].

Élection de Edme GIBAULT (31 12 1690)

Permalien de l'acte :

https://archives.yonne.fr/ark:/56431/vta5347cbe8eea73/img:FRAD089_5MI1001_0007_0321

201.

Nous Soubsignés Prestre Curé
 Messieurs Les Habitans de la Parroisse
 Nostre Dame de Vermenton assemblés au
 son de la Cloche apres la Publication faitte
 au Prône de Nostre Grande Messe de
 Parroisse le Dimanche dernier Jour de
 Decembre l'an de Grace Mil Six Cent
 Quatre vingt et dix qd y auroit assemblée apres
 Les Vespres pour l' Election d'un nouveau
 Procureur de Fabrice au lieu et place du Sr
 Dme Gueneau apres ses quatre années de service
 ala fabrice de lad. Eglise. Apres l'Inuocation
 du St Esprit par Le Sr Curé. Le Peuple
 assemblé a l'oeuvre du pnce de ceux qui avoient
 est cy devant en charge et avec Habitans ala
 pluralité des voix, Le Sieur Dme Gibault
 Bourgeois de lad. Ville a est nommé pour tenir
 La place dud. Sr Dme Gueneau Estant Dme
 d'honneur de bonne vie et moeurs exempt
 de toutes Censures Ecclesiastiques cest l'aveur
 que nous donnons ce dernier Decembre l'An
 en Grace des Lesmoins Soubsignés Et autres
 qui ont dit ne scavoit Signer.

« Nous sousignés Prestre Curé
 Messieurs les Habitans de la Parroisse
 Nostre Dame de Vermenton assemblés au
 son de la Cloche apre la Publication faite
 au Prône de nostre Grande Messe de
 Parroisse le Dimanche dernier jour de
 Decembre l'an de Grace mil six cent

quatre vingt et dix ql [qu'il] y auroit assemblée apres
les Vespres pour l'Election d'un nouveau
Procureur de fabrice au lieu et place eu Sr
Edme Gueneau apres ses quatre Années de service
a la fabrice de lad. [ladite] Eglise. Apres l'Invocation
du St Esprit par le veni Creator. Le Peuple
assemblé a l'oeuvre en pnce [présence] de ceux qui avoient
esté cy devant en charge et aux [?] habitans a la
pluralité des voix, le Sieur **Edme Gibault**
Bourgeois de lad. Ville a esté nommé pour tenir
la place dud. Sr **Edme Gueneau** estant home [homme]
d'honneur de bonne vie et mœurs exempts [« ce » en interligne?]
de toutes Censures Ecclesiastiques c'est l'asseur
que nous donnons ce dernier Decembre 1690
en pnce des tesmoins sousignés et autres
qui ont dict ne sçavoir signer ./.. »
Aucune signature. [existe-t-il un suite non numérisée?]

Edme GIBAULT le nouveau procureur fabricant, marchand de profession, a été baptisé à Vermenton le 13 septembre 1650. Il est décédé le 30 octobre 1709 dans cette même ville et a été inhumé le lendemain dans l'église.

Il avait épousé :

- en premières noces avant 1691 **Marie Angélique VOILLIÉ / VOILLYÉ / VOILIÉ**, née vers 1650. Elle décède à Vermenton le 18 juillet 1684 « apres avoir receu ses sacremens pendant L Espace d'onze mois qu'a duré sa maladie » et est inhumée le lendemain dans l'église.

- en secondes noces à Vermenton le 11 avril 1695 **Agathe BILLOUT**, baptisée à Vermenton le 10 juillet 1664. Elle décède à Vermenton le 15 février 1696 « apres avoir receu ses sacremens pendant sa maladie etant morte d Enfants dans son accouchement Led. enfant Inhumé aussy dans Nre Eglise [note : 5 jours auparavant, l'enfant mort à la naissance avait été ondoyé par le chirurgien] ». Elle est inhumée le lendemain 16 février proche le tronc du St Rosaire dans l'église.

Son père **Léonard BILLOUT** (1627-1688) a été Gentilhomme de la grande

fauconnerie du Roi, Officier du Roi en sa fauconnerie, Gouverneur de la ville de Vermenton, Procureur fabricien de l'église de Vermenton (1670).

Sa mère **Anne CRENIER** (1633-1679) est la fille de **Thomas CRENIER** (originaire de Cravant, receveur pour l'évêque d'Auxerre et son Chapitres seigneurs en partie de Sacy, amodiateur de la terre et seigneurie de Sacy, marchand à Sacy).

- en troisièmes noces à l'église de Notre-Dame de la d'Hors d'Auxerre le 21 mai 1696 **Claude CHAPELAIN** née certainement dans cette paroisse d'Auxerre vers 1673 (selon son âge approximatif dans son acte d'inhumation). Elle décède à Vermenton « *apres avoir receu le sacrement de Penitence n'ayant pas eu le tems de recevoir les autres sacremens a cause de sa mort subite* » et est inhumée le 26 octobre 1708 dans l'église de Vermenton.

- Elle était la fille de **Louis CHAPELAIN** (?-1680) (de la paroisse de Notre-Dame de la d'Hors d'Auxerre, qualifié dans les actes de « *Noble homme, bourgeois de Paris & avocat en parlement* », et de **Barbe BILLETOU**.